

Absent(s) excusé(s) :

Absents(s) représenté(s) :LABART Aurélie

Secrétaire de séance: ROBERT Nicole

AMENAGEMENT DE SECURITE –GRANDE RUE

Les membres présents après en avoir délibéré,décident :

-d'approuver les estimations présentées

-de charger le SICV GRAY –AUTREY de l'exécution de ces travaux

-de demander l'aide départementale pour la pose de bordures de trottoirs sur une longueur de trottoir de 20 ml

Aménagement de sécurité Grande Rue 1832.24€

Aide départementale bordures de trottoirs éventuelle 230.00€

A la charge de la Commune si subvention acceptée 1602.24€

POSE DE BORDURES –RUE DE LA FONTAINE ET DE L'ABREUVOIR

Les membres présents après en avoir délibéré :

-approuvent les estimations établies par le SICV Gray-Autrey

-chargent le SICV Gray-Autrey de l'exécution de ces travaux

-demandent l'aide départementale pour la pose de bordures de trottoirs sur une longueur de 252 ml

Pose de bordures rue de la fontaine et de l'Abreuvoir 15204.65€

Aide d'épartementale bordures de trottoirs éventuelle 2898.00€

A la charge de la commune si subvention accpetée 12306.95€

Le conseil municipal souhaite que soit étudiée la possibilité d'acquisition de terrain aux riverains de la rue de la Fontaine en vue de son élargissement,à l'occasion de ces travaux, et charge le maire d'effectuer les démarches dans ce sens ;

CARTE COMMUNALE

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de zonage ,les conseillers Municipaux n'ont pas de remarques particulières à faire sur ce projet, et décident de Poursuivre la procédure dans ce sens.

TERRAIN DE LOISIRS

Le Maire présente les 2 études réalisées par les élèves de BTSA Aménagements Paysagers de la Maison Familiale de Chargey –les-Gray ;cette étude servira de base à l'aménagement Paysager (haies,arbres, terrain de foot,aire de jeux) qui sera aménagé progressivement au fil de l'année ;

Le Conseil Municipal souhaite que soit étudiée la conception d'un local (vestiaire WC douche lavabo)au bord de la rue de l'Eglise

DEFENSE INCENDIE

Le Maire présente l'avant projet de la Société EVI concernant la défense incendie De Battrans ;

1-Création d'un puisard face à la Mairie (grande rue) pour un montant de 7377.50€HT

2-Aménagement du bassin du terrain de loisirs pour un montant de 10630.00€HT

Les membres présents après vote(Votants :09 – Pour :08-Contre :01)se prononcent

Pour la poursuite de l'étude et de l'exécution de ce projet ;

Le Conseil Municipal ;

-charge le maire d'engager la procédure avec la Société EVI

-de signer les pièces s'y rapportant

-de monter un dossier d'aide auprès du Conseil Général de Haute-Saône

Jean-Christophe Drevet émet les réserves suivnates :

-crainte pour la sécurité

-côté non pratique pour le terrain de foot

-risque de prolifération des moustiques.

La séance est levée , à 22h30